



**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL**

75^e séance tenue le 6 juin 2012, à 17 h

Maison du citoyen, salle des Comités, 2^e étage, 25 rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M^{me} Sylvie Goneau, présidente, conseillère, district de Bellevue (no 14)
M. Mario Courchesne, secteur paragouvernemental
M. Serge Forget, citoyen
M. Michel Nazair, secteur privé
M^{me} Stéphanie Rajotte, citoyenne

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, responsable de la section des commissions et comités

Personnes-ressources

M. David Leclerc, responsable de la Section de l'habitation
M. Gaétan Rodrigue, chargé de programmes à l'habitation – Section de l'habitation
M. Maurilio Galdino, chargé de projets – Programme AccèsLogis à la Section de l'habitation
M. Marc Phaneuf, directeur adjoint des CS de Gatineau, de Buckingham et de Masson-Angers

ABSENCES :

Membres

M^{me} Patsy Bouthillette, conseillère, district du Carrefour-de-l'Hôpital (no 12)
M. Joseph De Sylva, conseiller, district du Versant (no 13)
M. Réjean Laflamme, secteur communautaire
M^{me} Joscelyne Lévesque, secteur communautaire
M. Benoît Mottard, secteur privé

Personne-ressource

M^{me} Marie-Claude Martel, directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre l'assemblée à 17 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en ajoutant les sujets « c » et suivants à l'article 13.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CPH, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 74^e séance tenue le 4 avril 2012
4. Signature du procès-verbal de la 74^e séance tenue le 4 avril 2012
5. Suivi du procès-verbal de la 74^e séance tenue le 4 avril 2012
6. Date de la prochaine assemblée (3 octobre 2012)
7. Comité de concertation pour le service d'aide pour les ménages à la recherche de logement :
Protocole pour les cas de salubrité
8. Période de questions des citoyennes et citoyens
9. Bilan des programmes d'aide pour l'adaptation à domicile de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) 2002-2012
10. Fonds du logement social : Participation au projet « Le Mimosa du Quartier »
11. Fonds du logement social : Participation au projet « Le Rédemptoriste »
12. Projet d'écoquartier Connaught
13. Sujets divers
 - a) Suivi de la rencontre des Villes mandataires
 - b) 1 juin : Colloque « Bien vieillir dans le respect de nos droits »
 - c) M. Benoît Fortin
 - d) Groupes de ressources techniques (GRT)
 - e) Programme rénovation Québec (PRQ)
 - f) Programme d'adaptation de domicile (PAD)
 - g) Municipalité de Chelsea - Demande de logements abordables
 - h) Conférence régionale des Élus de l'Outaouais (CRÉO)
14. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la 74^e séance tenue le 4 avril 2012

Le procès-verbal de la 74^e séance tenue le 4 avril 2012 est approuvé.

4. Signature du procès-verbal de la 74^e séance tenue le 4 avril 2012

Le procès-verbal de la 74^e séance tenue le 4 avril 2012 est signé par la présidente.

5. Suivi du procès-verbal de la 74^e séance tenue le 4 avril 2012

10. Demande de l'organisme Logemen'occupe :

On indique que le suivi, de la demande de l'organisme Logemen'occupe, sera effectué à l'article 13 a de l'ordre du jour de la présente séance.

12 a) Impact du budget provincial :

On mentionne que le gouvernement du Québec devrait annoncer prochainement le nombre de logements abordables qui sera réservé pour la Ville des Gatineau dans le cadre du programme AccèsLogis Québec. On souligne également que le Programme rénovation Québec (PRQ) sera reconduit intégralement.

On confirme qu'un bilan du PRQ sera produit et que le fonctionnement du programme sera revu et fera l'objet d'une recommandation à une prochaine CPH.

6. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance aura lieu le 3 octobre 2012.

**7. Comité de concertation pour le service d'aide pour les ménages à la recherche de logement :
Protocole pour les cas de salubrité**

M. Marc Phaneuf, directeur adjoint des Centres de services de Gatineau, de Buckingham et de Masson-Angers présente les grandes lignes du Service d'aide à la recherche de logement (SARL) en insistant, notamment, sur :

- La mise en contexte de la création du SARL;
- La clientèle cible du SARL :
 - Être sans logis ou sur le point de la devenir;
 - Avoir un ou des enfants à charge;
 - Avoir un revenu modeste.
- La préparation de protocoles d'intervention (2 sont actuellement en vigueur et un est en préparation);
- Le protocole d'intervention en matière de salubrité présenté sous la forme d'un logigramme décisionnel;
- Quelques statistiques depuis sa mise en service :
 - 122, demandes d'information;
 - 145 demandes d'aide;
 - 109 dossiers fermés;
 - 60 relogés.

Départ de M. Marc Phaneuf.

Plusieurs questions, réponses et commentaires sont formulés, entre autres, sur :

- L'évaluation des travaux à effectuer (qualité de l'air, moisissure, électricité, suite à un incendie);
- Les standards et les critères à observer;
- L'exécution des travaux et les modalités de suivi;
- Les responsabilités de la Ville, des propriétaires, des locataires et de la Direction de la santé publique;
- L'importance de réaliser le plan d'action de la politique d'habitation;
- Les normes à rencontrer et l'expertise professionnelle requise;
- L'évaluation du SARL après quelques mois d'opération ;
- Les montants des amendes imposées aux propriétaires.

8. Période de questions des citoyennes et citoyens

Aucune personne n'est présente à la période de questions.

9. Bilan des programmes d'aide pour l'adaptation à domicile de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) 2002-2012

Un bilan 2002-2012 des programmes d'aides pour l'accessibilité et l'adaptation de domicile a été préparé :

Programme d'adaptation de domicile (PAD) :

- S'adresse à toute personne handicapée;
- Travail d'un ergothérapeute primordial;
- Aide financière possible se situant entre 16 000 \$ et 33 000 \$;
- En 2011, une somme de 800 000 \$ aidant 59 bénéficiaires a été allouée;
- En 10 ans, la Ville a traité 700 dossiers;
- Principaux travaux : Plates-formes élévatoires, ouvre-portes électriques, rampes d'accès;
- Depuis 2008, année de la décentralisation vers les municipalités le délai d'attente pour commercer un nouveau dossier est passé de 24 mois en 2008 à 10 mois en 2012.

Logement adapté pour aînés autonomes (LAAA) :

- S'adresse aux ménages à faible revenu composés de personnes âgées autonomes de 65 ans et plus;
- Adaptations mineures
- Aide possible de 3 500 \$ (entrepreneur reconnu) ou de 1 750 \$ (quelqu'un de l'entourage);
- Budget 2011-2012 de 50 000 \$ au total;
- Depuis 2002, environ 50 bénéficiaires ont reçu une aide financière;
- Principaux travaux : Barres d'appui, ajustement de la hauteur des prises de courant.

L'Activité II-4 du Programme rénovation Québec (PRQ) :

- Vise tout bâtiment d'habitation d'une personne handicapée ou en perte d'autonomie;
- 65 % du coût total des travaux admissibles, sans dépasser 10 000 \$ (minimum de 2 500 \$);
- Budget annuel de 100 000 \$ entièrement distribué;
- Depuis 10 ans, 70 bénéficiaires ont reçu une aide financière;
- Principaux travaux : Réaménagement d'une salle de bain, d'une cuisine.

Quelques commentaires sont formulés, notamment, sur le nombre (pourcentage) de logements adaptés et sur le seuil d'admissibilité au LAAA qui devrait être modifié pour la Ville de Gatineau.

10. Fonds du logement social : Participation au projet « Le Mimosa du Quartier »

Quelques questions, réponses et commentaires sont formulés sur :

- Le projet devrait être appuyé par des organismes spécialisés (ex. Le Réseau de la santé, CSSS) ;
- La concentration de ce type de logements sur l'Île de Hull ;
- Le développement de projet par des nouveaux organismes.

R-CPH-2012-06-06 / 03

Que cette Commission recommande au conseil d'approuver une allocation de 20 logements au projet « Le Mimosa du Quartier » sis au 260, rue Saint-Rédempteur dans le cadre du programme AccèsLogis Québec.

ADOPTÉE

11. Programme AccèsLogis - Fonds du logement social - Ajout de 6 nouveaux logements abordables et communautaires au projet « Le Square Wilfrid » au 325-345 boulevard Wilfrid-Lavigne

Monsieur Mario Courchesne déclare son potentiel conflit d'intérêts sur cette question et mentionne qu'il ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet item.

R-CPH-2012-06-06 / 04

Que cette Commission recommande au conseil d'approuver une allocation de 6 logements supplémentaires au projet « Le Square Wilfrid » sis au 325-345, boulevard Wilfrid-Lavigne dans le cadre du programme AccèsLogis Québec

ADOPTÉE

12. Point d'information et commentaires : Projet d'écoquartier Connaught

On rappelle le contexte historique du projet d'écoquartier Connaught en insistant sur les principales étapes de planification de ce projet : Transaction immobilière, conception d'un projet avec le promoteur, première phase de construction de 130 logements en 2008, réunion de consultation publique présentant le projet « cœur de village urbain les Golfs », seconde réunion de consultation publique sur le projet d'écoquartier.

On présente ensuite les principales caractéristiques qui sont communes à la notion d'écoquartier. On mentionne également l'importance, pour bien encadrer le projet Connaught, d'adopter une charte d'écoquartier.

De plus, on précise les rôles et obligations de la Ville, du promoteur et des futurs propriétaires. On mentionne qu'il serait intéressant de proposer pour l'ensemble de la Ville certaines mesures identifiées pour l'écoquartier Connaught, par exemple, des trottoirs sur toutes les rues résidentielles.

13. Sujets divers

a) Suivi de la rencontre des Villes mandataires

- La rencontre SHQ et les Villes mandataires initialement prévue en juin a été reportée en septembre;
- Une rencontre a été tenue en mai avec la SHQ afin de préciser les nouvelles directives relatives au volet 3 du programme AccèsLogis
- Une assurance a été donnée par la SHQ selon lequel le Volet 3 peut autoriser du logement « permanent » pour les ménages ayant des problèmes chroniques d'instabilité résidentielle;
- Les Villes de Montréal et de Québec sont à l'aise avec cette précision;
- La définition de « problèmes chroniques d'instabilité résidentielle » est assez large pour permettre aux groupes communautaires d'assurer un support adéquat à cette clientèle;
- L'allocation d'un logement « temporaire » est d'une durée de 5 ans maximum;

Un suivi sera assuré à ce sujet auprès de M. François Roy.

Départ de M. Mario Courchesne.

b) 1^{er} juin : Colloque « Bien vieillir dans le respect de nos droits »

- Une centaine de personnes étaient présentes au colloque « Bien vieillir dans le respect de nos droits »;
- La ville de Gatineau a profité de l'occasion pour faire la promotion des programmes d'habitation (PRQ, AccèsLogis, PAD, LAAA).

c) M. Benoît Fortin

- On souligne que M. Benoît Fortin, ex-résident de l'Île de Hull a œuvré pendant plusieurs années auprès des personnes les plus démunies du centre-ville de Gatineau;
- M. Fortin est présentement hospitalisé à Montréal;
- On suggère que la présidente de la CPH adresse une lettre de remerciement à M. Benoît Fortin, afin de reconnaître son implication.

d) Groupes de ressources techniques (GRT)

- On mentionne que le ROSCHO et Loge-Action, deux Groupes de ressources techniques (GRT) sont présentement en discussion pour définir un cadre de collaboration.

e) Programme rénovation Québec (PRQ)

- Voir l'article 5 du présent ordre du jour.

f) Programme d'adaptation de domicile (PAD)

- Voir l'article 9 du présent ordre du jour.

g) Municipalité de Chelsea - Demande de logements abordables

- On explique que la municipalité de Chelsea a formulé une demande de logements abordables, mais elle est aux prises avec un manque de ressources humaines, techniques et financières;

- On mentionne que c'est le cas pour une grande majorité des municipalités des MRC de Papineau, des Collines-de-l'Outaouais, de la Vallée-de-la-Gatineau et du Pontiac;
- On constate, que l'absence de logements abordables dans ces municipalités, à des conséquences sur l'offre de logements abordables à la Ville de Gatineau
- On demande si la Ville de Gatineau pourrait offrir un certain support aux municipalités à ce chapitre.

h) Conférence régionale des Élus de l'Outaouais (CRÉO)

- On rappelle qu'une rencontre de consultation territoriale se tiendra le 7 juin 2012 à la Cabane en bois rond;
- Cette consultation, organisée par la CRÉO, porte sur l'élaboration du plan stratégique régional de l'Outaouais;
- La présidente de la CPH invite les membres de la CPH à participer à cette rencontre.

14. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 35.